



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

PROJET DE RÉSEAUX AUX PETIT LAC BROMPTON ET LAC DESMARAIS : LA MUNICIPALITÉ POURSUIT SES DÉMARCHES POUR OBTENIR DE L'AIDE FINANCIÈRE

Saint-Denis-de-Brompton, le 8 août 2017 – À la suite de l'assemblée publique d'information ayant réuni plus de 300 résidents concernés, le 5 juillet dernier, la Municipalité s'est engagée à confirmer l'obtention de subventions de la part de Québec avant de poursuivre ses démarches d'adoption des règlements autorisant les travaux et les emprunts requis. C'est dans cette optique que la Municipalité a rencontré, dans les jours suivants, le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour faire valoir l'urgence et la pertinence du projet en matière de santé publique et de préservation de l'environnement.

Satisfait des échanges tenus dans le cadre de cette rencontre initiée par la Députée de Richmond, Madame Karine Vallières, le maire a conclu à la nécessité de bonifier le dossier afin de fournir au Ministère toutes les justifications requises pour répondre aux critères d'obtention de l'aide financière du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU). À cet égard, lors de l'assemblée ordinaire du mois d'août, le conseil a mandaté le Groupe Hémisphères afin de mettre à jour l'inventaire des installations septiques individuelles qu'il avait réalisé en 2009-2010 dans le cadre du Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert (PAPA), pour les secteurs visés par le projet.

« Sachant que pour obtenir la subvention pour les infrastructures d'égout, explique d'entrée de jeu le maire Jean-Luc Beauchemin, il faut que la majorité des installations septiques des résidences permanentes soient classées C (nuisances directes) et que plusieurs des installations en place dans ces secteurs risquent de s'être dégradées depuis sept ans, nous pensons être en mesure de prouver la pertinence du projet dans son ensemble et ainsi obtenir l'aide financière que nous attendons pour poursuivre nos démarches. »

Rappelons que le projet a déjà essuyé un refus de la part du MAMOT dans le cadre du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU), considérant la forte demande de subventions déposée par les municipalités du Québec. « Les besoins sont nombreux un peu partout au Québec et notre situation n'est pas unique, ajoute Monsieur Beauchemin. Il faut donc démontrer, à partir d'études et de données scientifiques, l'importance de desservir notre population dans les meilleurs délais. J'ai confiance que la présente demande de subvention satisfera aux critères d'admissibilité du gouvernement ».

Évalué à quelque 14 millions de dollars, le projet visant à desservir les secteurs du Petit lac Brompton et du Lac Desmarais en infrastructures d'eau potable et d'égouts origine de demandes des Associations de protection des lacs et des résidents soucieux de réduire l'impact environnemental de l'activité humaine et s'approvisionner en eau potable. « La tenue prochaine d'élections municipales ne devrait pas freiner le projet, compte tenu de l'adhésion de centaines de résidents souhaitant profiter d'infrastructures publiques », conclut le maire.

- 30 -

Source :

Jean-Luc Beauchemin, maire
Tél. : 819-846-2744
Courriel : info@sddb.ca

Information :

Liane Boisvert, directrice générale
Tél. : 819-846-2744
Courriel : lboisvert@sddb.ca